

# accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 01/2012

## NON A L'EPARGNE-LOGEMENT : TROP INJUSTE !

Le PEV rejette l'initiative épargne-logement parce qu'elle est injuste et qu'elle ne permet que dans très peu de cas l'accession à la construction à des personnes qui n'ont pas d'autres moyens d'y parvenir.

L'initiative a comme but de soustraire des impôts les épargnes effectuées à des fins de première accession à la propriété, pour le financement de mesures d'économie d'énergie ou de protection de l'environnement. Les dépôts effectués ne peuvent être affectés qu'une seule fois à chacune des fins prévues pendant une durée d'épargne de dix ans consécutifs au plus. Jusque-là, tout va bien. Le PEV partage cet objectif de promouvoir l'accession à la propriété. Mais l'initiative épargne-logement n'est pas le bon instru-

ment dans ce but et cela pour les raisons suivantes :

- L'épargne-logement n'atteint pas son objectif. Les locataires à revenu moyen n'ont pas assez de revenus pour épargner un montant suffisant dans le délai prévu de dix ans. Seule une infime partie des locataires parviendrait par ce biais à accéder à la propriété.
- L'épargne-logement aide ceux qui n'en ont pas besoin. Tous ceux qui ont suffisamment d'argent pour construire profiteront bien entendu de cet instrument en bénéficiant par là-même des économies fiscales prévues.
- L'épargne-logement est chère. Les pertes de recettes fiscales s'accumulent et doivent être compensées.

■ L'épargne-logement est superflue. Grâce à la possibilité d'effectuer des versements anticipés des avoirs de la prévoyance professionnelle (2e pilier) et de la prévoyance liée (pilier 3a), un traitement fiscal privilégié afin d'encourager l'accession à la propriété du logement existe déjà.

Pour le PEV, la question est claire : l'épargne-logement n'est pas efficace, engendre des pertes de recettes fiscales et crée des injustices. Elle ne donne la possibilité d'accéder à la propriété qu'à une poignée de personnes n'ayant pas la possibilité d'y parvenir autrement. En accord avec le Conseil fédéral, qui rejette l'initiative, les délégués du PEV ont décidé un Non clair à l'épargne-logement par 78 voix contre 17.

J.A.B.

3000 Berne 7

Veuillez annoncer vos changements d'adresse.

### CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 11 mars :

L'initiative « Pour en finir avec les constructions de résidences secondaires »	OUI
L'initiative sur l'épargne-logement	NON
L'initiative « 6 semaines de vacances pour tous »	NON
L'initiative pour les jeux d'argent (contre-projet)	NON
Loi sur la réglementation du prix du livre	OUI

EDITO



### Retour au raisonnable

La flambée des prix dans l'immobilier est exacerbée par la construction des résidences secondaires. Souvent inoccupées, elles contribuent au bétonnage et à la surenchère du terrain qui pousse les citoyens aux dettes pour un logement ou à l'exil.

L'initiative « pour en finir avec les constructions secondaires », soutenue par le PEV, répond à un réel besoin. Arrêtons-nous sur les arguments de ses détracteurs :

D'abord, le taux unique de 20% ne serait pas adapté aux réalités locales. Or, les lois doivent être les mêmes pour tous. Le contraire serait injuste et ingérable. Ensuite, l'initiative ne ferait que déplacer le problème aux zones épargnées. Faux : la révision de la loi sur l'aménagement du territoire protège ces zones.

Les suisses ont bien compris ce qu'ils pouvaient perdre en laissant la Suisse devenir un grand quartier villa. Dans un pays aussi petit et peuplé que le nôtre, la résidence secondaire de vacances n'a pas sa place. On doit lui préférer les hôtels et les maisons à louer, moins gourmands en terrain. Avec l'initiative, les régions touristiques peuvent encore se développer sans sacrifier leurs paysages sur l'autel du béton et du lit froid.

Steve Tanner, PEV Nord-Vaudois

# EVITER A TOUT PRIX L'ADDICTION AUX JEUX D'ARGENT

**Le contre-projet à l'initiative sur les jeux d'argent cimente le triple rôle des cantons d'approuver, de mettre en exécution et de récolter les profits des loteries. Le PEV considère que le droit en vigueur est la meilleure solution et rejette le contre-projet.**

(nh). Même si l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun » a été retirée, le peuple doit néanmoins encore se prononcer sur le contre-projet le 11 mars 2012. Par rapport au droit en vigueur, le projet en question permet de sensibiliser la Confédération et les cantons aux dangers inhérents aux jeux d'argent. En revanche, le PEV estime que le projet représente une nette détérioration de la situation générale:

■ Le contre-projet cimente le triple rôle des cantons d'approuver, d'exécuter et de récolter les profits des loteries. Tant que ce rôle multiple demeure, il n'est pas dans l'intérêt des cantons de veiller à ce que le temps passé sur ces jeux d'argent diminue.

■ Il manque toujours un critère de distinction clair entre le concept de loterie et celui des maisons de jeux.

■ Les cantons ont dû aller devant les tribunaux fédéraux pour obtenir le droit d'installer leurs appareils de jeux « Tactilo » dans les restaurants et bars. Ce contre-projet leur donne définitivement carte blanche, bien que les experts qualifient les appareils « Tactilo » de jeux continus ruineux.

En conclusion, le PEV estime que les inconvénients de la nouvelle réglementation sont prédominants. L'utilisation des gains de loterie à des fins d'utilité publique est déjà garantie par le droit en vigueur et les institutions dans les domaines de la culture, du social et du sport ne doivent pas craindre pour les soutiens

obtenus. Mais au lieu de s'enrichir, les cantons devraient tout faire pour limiter les dégâts sociaux occasionnés par ces automates. La Confédération ne doit pas se dessaisir de manière irréfléchie de sa compétence en matière de loteries et de paris. C'est pourquoi les délégués du PEV ont donné le 3 décembre 2011 à Langenthal priorité au droit en vigueur et ont refusé l'initiative par 56 voix contre 34.



Le jeux « Tactilo ».

# OUI AU PRIX UNIQUE

**Le PEV soutient un prix unique du livre et la promotion de la diversité du livre.**

MARIANNE STREIFF,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

Pour dire les choses simplement, le prix unique du livre signifie que, de la plus petite librairie de quartier jusqu'à la plus grande maison de distribution en ligne à l'étranger, le même prix est appliqué partout pour le même livre. Sans prix unique du livre, les maisons d'édition et les librairies suisses pourraient à peine rivaliser avec les grandes surfaces culturelles et les grandes distributions. Depuis la suppression du prix unique du livre en 2007, déjà 13 % des librairies ont dû fermer leurs portes en Suisse alémanique. C'est pourquoi libraires, éditeurs et auteurs se battent pour la réintroduction du prix unique du livre. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé en mars 2011 la loi correspondante. Parce que Jeunes UDC, Jeunes PLR et le Parti Pirate ont demandé le référendum, le projet passera devant le peuple le 11 mars.

En tant que petit Etat entouré de grands voisins, la Suisse est extrêmement sensible dans le domaine médiatique et culturel. C'est donc dans son intérêt de promouvoir sa culture et, en l'occurrence, le livre. La réglementation du prix unique du livre est un instrument qui convient, raison pour laquelle le PEV Suisse soutient le projet: les délégués ont décidé avec 54 voix contre 48 un Oui à la réintroduction du prix unique du livre.

## MERCI !

### Bulletin de versement

Nous nous permettons de joindre un bulletin de versement destiné à couvrir les frais d'abonnement (CHF 7.- pour une année). Nous vous remercions d'avance de votre paiement.

## AGENDA

**17 février 2012, 19h00**  
Fondue avec le \*jpev à Bulle

**11 mars 2012**  
Votations fédérales

**14 mars 2012, 17h30 à Berne**  
Visite guidée du Palais Fédéral

**31 mars 2012 à Arbon**  
Assemblée ordinaire des délégués

## IMPRESSUM

accents: bulletin d'information du Parti Evangélique Suisse (PEV) 9<sup>ème</sup> année, numéro 1, janvier 2012  
Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur: Parti Evangélique Suisse (PEV)  
CP 294, 3000 Berne 7, Tél. 031 351 71 71 info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:  
Christian Meyer, Coordinateur romand PEV  
Guinandstrasse 10, 2555 Brügg  
christian.meyer@evppev.ch

## INITIATIVE POPULAIRE

# SIX SEMAINES DE VACANCES : TROP !

**Le PEV considère que l'initiative « 6 semaines de vacances pour tous » va trop loin. Cinq semaines seraient justes.**

Quatre semaines de vacances ne suffisent pas. Sur ce point les employés et la plupart des employeurs sont d'accord. Le minimum garanti de quatre semaines de vacances est clairement trop bas. Plus de vacances améliore l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il s'agit de préserver la santé et les capacités de travail des employés pour leur propre bien, mais aussi pour l'économie qui est fortement pénalisée par la maladie ou la perte de postes de travail. Des vacances supplémentaires pour les familles sont également importantes.

L'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous » va clairement trop loin. Celle-ci serait pour

bon nombre de PME, mais aussi pour l'administration publique, qui en est encore majoritairement à quatre semaines de vacances, une surcharge intenable. Un exemple: dans une PME de 40 employés, cela reviendrait à 80 semaines de plus de vacances, ce qui correspond à 1.5 poste de travail, soit des frais supplémentaires d'environ CHF 150'000 par année. Les clients ne seraient certainement pas d'accord de se charger de ces frais supplémentaires.

Cinq semaines de vacances pour tous seraient justes. Les délégués du PEV ont décidé le 21 janvier à Olten avec 72 voix contre 29 un Non.

Marianne Streiff,  
conseillère nationale



# EN AVANT TOUTE POUR LE PEV NEUCHÂTELOIS !

De nouvelles forces pour affronter les élections communales et cantonales à venir.

DIDIER ROCHAT,  
PRÉSIDENT DU PEV NEUCHÂTEL

Le canton de Neuchâtel est politiquement un des plus difficiles à atteindre avec sa tradition de blocs gauche-droite et son quorum électoral le plus élevé de Suisse à 10%. Et pourtant, il bouge ! De nombreux nouveaux partis sont apparus ces dernières années et de nouvelles alliances sont en voie de naître. Et le PEV en fait partie.

Dans ce contexte, le PEV-NE ne reste pas inactif : il établit de nouveaux contacts et se positionne comme un acteur au centre de l'échiquier, mais avec les valeurs chrétiennes en plus. Si le PEV existe, c'est grâce à un appel personnel de chacun de ses membres. Jésus lui-même, dans Jean 17 dit à propos de ses disciples : « Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde ». Et cet engagement implique un double mouvement, la prière et l'action dans la société.

C'est fort de cet appel que nous désirons affronter les prochaines échéances électorales communales et cantonales. Il nous paraît important d'être témoins de l'amour du Christ dans les instances dirigeantes de notre société. Et cet amour s'incarne dans des positions en faveur d'une

société plus égalitaire, où les familles s'épanouissent autant que les PME et où les décisions politiques se prennent dans l'optique d'un développement durable dans un environnement sain.

L'équipe du PEV-NE compte sur votre soutien pour atteindre ce but.



Le comité du PEV Neuchâtel en action.

## PEV GENEVE

### Un programme pour Genève

Dimanche 8 janvier se tenait le culte réunissant les églises membres de l'alliance évangélique genevoise, occasion rêvée pour récolter des signatures pour l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS ». L'occasion de discussions engagées faisant valoir les nombreux arguments en faveur de l'initiative.

Le lendemain, le comité du PEV Genève commença ses travaux visant à établir un programme politique pour le canton dans la perspective des élections au Grand Conseil de l'automne



Duo de choc : André Kasteler, et Gérard Boulaz, lors de la récolte de signatures sur le stand du PEV.

2013. Intéressés? Le sujet sera traité à l'assemblée générale du 16 avril. Valérie Kasteler

## PEV JURA

### Face au public

C'est le samedi 4 février, au marché de Porrentruy, que le PEV Jura a fait sa première apparition publique. Nous avons tenu un stand de présentation du PEV et avons profité de récolter des signatures pour l'initiative « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS ». Cela nous a permis d'entrer en contact avec la population et de motiver quelques personnes à adhérer au PEV. L'assemblée générale du 29 février sera l'étape suivante où seront prises les orientations pour la suite.

Silvio Mittempergher

## PEV JB



### Manuel Gsteiger au perchoir

Une année seulement après son entrée au Conseil de Ville de Moutier, Manuel Gsteiger a été brillamment élu à la Présidence. Ce membre du PEV, qui siège au législatif communal au sein du groupe Interface, occupera donc la plus haute fonction de sa ville en 2012. Marié et père de trois enfants, spécialiste HES-SO en énergie, Manuel Gsteiger représente déjà le PEV du Jura bernois au sein de l'Assemblée inter-jurassienne (AIJ). Cette année présidentielle ne sera pas de tout repos pour cet homme « consensuel » et « ouvert au dialogue », vu que le Jura bernois se prépare à voter sur son avenir institutionnel. (pg)

## PEV FRIBOURG

### Un de gagné, un de perdu

L'année 2011 a été pour le canton de Fribourg une année électorale exceptionnelle. Des élections ont eu lieu aux trois niveaux électoraux. Au niveau communal (Conseil général), nous sommes parvenus non seulement à défendre nos deux sièges, mais à en gagner un en plus (à Wünnewil-Flamatt). Au niveau fédéral (Conseil national) nous avons pratiquement tenu notre part électorale (-0.1%). Au niveau cantonal (Grand Conseil), hélas, nous avons perdu un siège. Sur la base des résultats des élections communales et fédérales, ce résultat était cependant prévisible.

Lukas Rentsch, responsable des élections PEV FR

# POURQUOI VOTER AU CENTRE ?

Le PEV se trouve historiquement au centre gauche du spectre politique, une position basée sur notre vision de la société et nos valeurs chrétiennes. Dès lors, un soutien aux partis du centre contribue à concrétiser les valeurs du PEV au niveau du Canton de Vaud.

## Tour d'horizon avant les élections cantonales.

Notre société s'est développée autour d'une tension entre l'individu et la collectivité. Cette dualité se retrouve dans nos démocraties modernes entre la droite, qui pense que l'individu est la colonne vertébrale de la société, et la gauche, qui soutient que la collectivité est responsable du bien-être de ses membres. Les erreurs de l'histoire que sont le communisme et l'anarchisme illustrent

qu'aucun des deux camps n'a raison tout seul : seul un équilibre entre l'individu et la collectivité permet aux sociétés de se développer sainement. Le centre politique permet ainsi à un certain nombre d'équilibres vitaux de s'établir.

Les droits individuels trouvent leurs racines dans la Bible, qui souligne l'importance de chaque être humain devant Dieu. La réforme a rappelé que le salut est de prime abord une rencontre personnelle. Et pourtant, la finalité de l'individu est l'amour d'autrui et le service. Dans l'Evangile, la collectivité définit les droits et les devoirs de l'individu. Le PEV soutient cette vision pour notre société : si la liberté et l'autonomie de l'individu forment son fondement, la responsabilité pour le prochain doit être pleinement assumée.

Si l'on devient riche, c'est pour partager. Si l'on est fort, c'est pour aider le faible. Le PEV se bat pour que les lois et la politique de notre pays concrétisent cette vision de la société.

Par conséquent, le centre politique croit en l'individu, mais lui demande des comptes dans sa manière de traiter le groupe ou son prochain. Le centriste est en quelque sorte un libéral pétri de hauts principes moraux, ou alors un syndicaliste qui soutient la liberté d'entreprendre. De plus, pour le centriste, la protection de l'environnement est une expression de sa responsabilité envers ses descendants.

Pour résumer, le centriste choisit de poser certaines limites à l'humain, pour qu'il puisse être humain sans limite. Et il vote PEV, évidemment...



## Extraits du programme du PEV Vaud

**Gestion durable :** 1 m<sup>2</sup> de bétonné en Suisse chaque seconde, 80 % d'énergie non renouvelable : il importe de repenser l'utilisation des ressources naturelles, pas infinies. Le canton doit montrer l'exemple : valorisation des énergies renouvelables indigènes (bois / biogaz / éolien), efficacité énergétique pour les bâtiments et transports publics, maintien de zones agricoles par un moratoire sur les zones constructibles.

**Santé abordable :** Prévenir vaut mieux que guérir ! Les dépendances, la sédentarité et la malbouffe sont des bombes à retardement. Une pénurie de personnel et d'infrastructures de soins se profile à moyen terme, nous proposons de valoriser les soins à domicile et les médecins de famille.

**Fiscalité plus juste :** Au lieu d'exonérer des multinationales et des fédérations sportives, soutenons les familles qui s'investissent en élevant eux-mêmes leurs enfants. Le PEV se bat pour plus de reconnaissance (logements abordables, horaires de travail flexibles) et moins de charges pour les couples qui réduisent leur taux d'activité en faveur de l'éducation !

**Entreprises responsables :** La formation d'apprentis (notamment dans les métiers manuels) et l'insertion des plus faibles doit être facilitée, c'est un investissement dans le futur. Les entreprises socialement et écologiquement responsables méritent une reconnaissance particulière (appels d'offres publics). *suite à consulter sur pev-vd.ch*

## Les candidats du PEV pour le Grand Conseil

### Jura-Nord Vaudois

*Yverdon (Liste 8) :*  
Steve Tanner, Yann Collomb, Philippe Boesch, Annegreth Golay.

*La Vallée (Liste 1) :*  
David Hausmann

### Lausanne

*Romanel (Liste 3) :*  
Silvia Hyka

### Riviera (Liste 3) :

François Bachmann, Dora Rentsch, David Baumeler.

### Nyon (Liste 9) :

Roland Oppliger, Katia Guignard, Anne Brandt, Patrick Curinga, Hannah Favre, Jean-Marc Bréchet, Kerstin Rochat, Beat Wülser.

### ... pour le Conseil d'Etat

Nous ne présentons pas de candidat au Conseil d'Etat mais soutenons la liste de l'Alliance du Centre.



[www.votez-pev.ch](http://www.votez-pev.ch)

## Nos têtes de liste pour le Grand Conseil

### Roland Oppliger



« Formons des médecins de famille afin que la santé reste abordable. »

### Katia Guignard



« Reconnaître et soutenir l'effort des familles dans l'éducation. »

### Steve Tanner



« L'ère de l'énergie fossile touche à sa fin, à nous de montrer la voie. »

### David Hausmann



« Notre train de vie ne doit pas se financer sur le dos des pauvres. »

### Silvia Hyka



« Notre société n'est forte que si elle s'occupe bien des plus faibles. »

### François Bachmann



« Alléger les charges de la classe moyenne, c'est un bon investissement! »